

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 21 septembre 2011, à 19 h 30.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
2/ Présence des représentants municipaux

Mme Nicole Robert, préfet
Mme Nathalie Bresse, Ascot Corner
M. Walter Dougherty, Bury
M. Jean Bellehumeur, Chartierville
M. Noël Landry, Cookshire-Eaton
M. Claude Corriveau, Dudswell
M. Robert G. Roy, East Angus
M. Bertrand Prévost, Hampden
M. Jacques Blais, La Patrie
Mme Thérèse Ménard-Théroux, Newport
Mme Céline Gagné, Lingwick
M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
M. Nelson Bernier, Scotstown
M. Jean-Claude Dumas, Weedon
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD et secrétaire-trésorier de la MRC
Mme Lyne Gilbert, secrétaire

- 3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2011-09-4802

Sur la proposition de Claude Corriveau appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant en déplaçant le point 7.2 après le point 4.1, en ajoutant le point 9.3 : Boues de fosses septiques et en ajoutant au point 15.1 : Cogésaf, 15.2 : Info-Crime et SQ et 15.3 : Oktoberfest

- 1/ Ouverture de l'assemblée
2/ Présence des représentants municipaux
3/ Adoption de l'ordre du jour
4/ Présence du public dans la salle
4.1 Claudia Racine – Place aux jeunes
5/ Adoption du procès-verbal
5.1 17 août 2011
5.2 Suivis :
5.2.1 Internet haute vitesse : projet de déploiement phase 2
5.2.2 Lac-à-l'épaule :
5.2.2.1 Date, heure et lieu
5.2.2.2 Contenu et document préparatoire
6/ Administration
6.1 Rattrapages (mutations partielles, dossiers aménagement et urbanisme, permis, inspections)
6.2 Congrès FQM

- 7/ Rapport financier
 - 7.1 Adoption des comptes
 - 7.2 États financiers 2010
- 8/ Évaluation
 - 8.1 Service d'évaluation externe : appel d'offres
- 9/ Environnement
 - 9.1 État de la situation sur le recyclage (régie de tri de Sherbrooke)
 - 9.2 Valoris : formation du comité de développement et mandat
 - 9.3 Boues de fosses septiques
- 10/ Projets spéciaux
 - 10.1 Minibus HSF : service sur rendez-vous; nouvelle orientation
 - 10.2 Règlement sur l'emplacement du parc régional
 - 10.3 Schéma de couverture de risques incendie
 - 10.3.1 Remplacement sur le comité de coordination
 - 10.3.2 État d'avancement des travaux
- 11/ Développement local
 - 11.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) du 1^{er} juin 2011
 - 11.2 Entente MRC – CLD pour le financement du CLD
 - 11.3 Désignation du comité responsable pour le Haut-Saint-François du Programme d'aide gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS)
 - 11.4 Programme de multifonctionnalité de l'agriculture
- 12/ Présence du public dans la salle
- 13/ Réunion du comité administratif
 - 13.1 13 juillet
- 14/ Correspondance
- 15/ Questions diverses
 - 15.1 COGÉSAF
 - 15.2 Info-Crime et Sûreté du Québec
 - 15.3 Oktoberfest
- 16/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4/ Présence du public de la salle

4.1 Claudia Racine – Place aux jeunes

Madame Racine entretient les élus concernant le programme « Place aux jeunes » et demande une participation financière des municipalités. Celles-ci répondront individuellement.

7.2 États financiers vérifiés 2010

Madame Francine Bergeron et Sylvie Camiré de Raymond, Chabot, Grant, Thornton, présentent les états financiers 2010 et répondent aux questions des élus.

RÉSOLUTION N° 2011-09-4803

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Walter Dougherty, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le dépôt des états financiers vérifiés au 31 décembre 2010.

ADOPTÉE

5/ Adoption du procès-verbal

5.1 Assemblée ordinaire du 17 août 2011

RÉSOLUTION N° 2011-09-4804

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 août 2011.

ADOPTÉE

5.2 Suivis :

Madame Robert fait un rappel concernant l'importance d'assister à la rencontre du 13 octobre concernant la pollution lumineuse au Mont-Mégantic.

5.2.1 Internet haute vitesse : projet de déploiement - phase 2

Dominic Provost explique aux membres qu'une réunion a été tenue avec des représentants de Xittel concernant le mécontentement de plusieurs citoyens et de la MRC sur certains aspects de leur mandat. Les correctifs sont en cours.

Au niveau du déploiement, la phase 2, celui-ci devrait être complété au 31 octobre. L'objectif est de couvrir 100 % des citoyens, sauf exceptions. Ces derniers devront attendre plus longtemps à cause de leur situation isolée qui nécessiterait des coûts déraisonnables. Néanmoins, Xittel doit les couvrir avant la fin du contrat. Le scénario qui optimiserait la couverture est presque terminé; il reste à valider la demande sur le rang 10 à Chartierville.

5.2.2 Lac-à-l'épaule

5.2.2.1 Date, heure et lieu

Le lac-à-l'épaule se tiendra le samedi 8 octobre à 9 h 30 à La vallée heureuse du Mont-Élan à Westbury et se terminera par le repas du midi qui sera servi sur place.

5.2.2.2 Contenu et document préparatoire

Le lac-à-l'épaule portera sur le bilan 2010 et le plan d'action 2012 en vue de la préparation de la première version du prochain budget. Le document de travail est remis aux élus. Il a été également déposé aux directeurs généraux municipaux afin de susciter les discussions et la préparation localement.

6/ Administration

6.1 Rattrapages (mutations partielles, dossiers aménagement et urbanisme, permis et inspections)

Le document faisant état des rattrapages est déposé. Les municipalités qui sont en dépôt de rôle cette année sont à jour pour les inspections de masse et des permis.

Une discussion s'en suit sur le projet de saisie locale unique des permis avec la visionneuse, projet qui sera réalisé cet hiver. Le service d'évaluation devra déposer au conseil le type de permis qui a une réelle influence sur la valeur. L'objectif est, pour les municipalités qui le choisiront, de réduire le nombre de permis à traiter.

Pour la géomatique, la situation est toujours la même, en ce sens qu'il y a approximativement le même nombre de dossiers qui s'ajoutent qu'il y en a qui sont réalisés.

Le département d'aménagement a eu à traiter plusieurs dossiers concernant les cours d'eau et malgré cela, on voit une légère amélioration.

6.2 Congrès FQM

Mme Robert a assisté à la conférence de presse concernant « Estrie région vedette » et explique brièvement le déroulement des activités pendant le congrès. Elle invite tous les participants au point de presse qui se tiendra au kiosque « Estrie région vedette » situé dans le grand hall principal du centre des congrès, jeudi à 11 h, les étoiles pour le dîner du vendredi seront remises sur place.

7/ Rapport financier

7.1 Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2011-09-4805

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Walter Dougherty, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Comptes à payer :	Août 2011	208 422,64 \$
Salaires :	Août 2011	53 469,74 \$

ADOPTÉE

Je soussigné, Dominic Provost, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Dominic Provost, secrétaire-trésorier

8/ Évaluation

8.1 Service d'évaluation externe : appel d'offres

RÉSOLUTION N° 2011-09-4806

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de mandater la direction pour lancer un appel d'offres pour la préparation du rôle d'évaluation, du traitement des demandes de révision, incluant la représentation au Tribunal administratif du Québec, pour les deux prochaines années.

ADOPTÉE

Il est décidé que nous devons ensuite faire coïncider cet appel d'offres avec celui pour la signature du rôle, et cela quitte à devancer la procédure.

9/ Environnement

9.1 État de la situation sur le recyclage (Régie de tri de Sherbrooke)

Martin Maltais présente un tableau de la situation du recyclage. Une campagne publicitaire sera mise sur pied pour sensibiliser la population au recyclage. René Vachon et Martin Maltais travailleront de concert avec les autres MRC membres de la régie de tri de Sherbrooke pour inciter les gens à recycler davantage.

9.2 Valoris : formation du comité de développement et mandat

Un projet de construction d'un centre de tri est en préparation. Suite à la mise sur pied de ce centre, des entreprises pourraient venir s'installer pour valoriser les déchets afin de réduire l'enfouissement. La ville de Sherbrooke avait déjà débuté un projet de centre d'excellence qui sera repris par Valoris. Il s'agit d'un concept complémentaire qui a pour objectif de rassembler d'autres retombées de la valorisation en terme de R & D et de formation.

L'importance du projet est telle qu'un comité de développement se formera pour faire le suivi sur l'ensemble de ces dossiers, incluant la planification et le développement du parc industriel thématique sous la forme d'un écoparc. Le comité sera composé entre autres, du créneau ACCORD, des ministères à caractère économique, de l'université de Sherbrooke et des deux CLD.

9.3 Boues de fosses septiques

Un document est distribué faisant état de la situation des mesures et des vidanges des fosses septiques des trois dernières années.

Le rapport démontre le nombre de fosses inscrites, ainsi que le pourcentage de fosses mesurées, vidangées et les non mesurées pour les 4 dernières années.

Les données spécifiques de chaque municipalité seront acheminées à leur inspecteur ou au directeur général. Il est rappelé que l'objectif est environnemental et que le suivi est donc important. Céline Gagné de Lingwick explique la démarche qu'a entreprise sa municipalité et qui est intéressante pour le groupe.

10/ Projets spéciaux

10.1 Minibus HSF : service sur rendez-vous; nouvelle orientation

Dominic Provost fait l'état d'avancement du dossier de service de transport de personnes sur rendez-vous. Une rencontre avec la participation du Centre de santé et de services sociaux et la Commission scolaire des Hauts-Cantons est organisée pour vérifier la possibilité d'un partenariat dans le projet.

10.2 Règlement déterminant l'emplacement d'un parc régional sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François

RÉSOLUTION N° 2011-09-4807

RÈGLEMENT N° 346-11

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François reconnaît le fort potentiel récréotouristique d'un territoire limitrophe au parc national du Mont-Mégantic, compris dans les limites de la ville de Scotstown et de la municipalité du Canton de Hampden;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la MRC et de la communauté régionale de mettre en valeur ce territoire;

ATTENDU QUE la MRC a affirmé par la résolution n°2010-02-4496 son intention de créer un parc régional;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a adopté le plan d'aménagement et de gestion provisoire du territoire de mise en valeur intégrée de la Rivière-au-Saumon par la résolution n° 2010-09-4603;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François souhaite déterminer l'emplacement d'un parc régional sur son territoire en vertu de l'article 112 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., C. C-47.1);

ATTENDU QUE le parc régional ne pourra être exploité sur le territoire concerné qu'après entente avec les propriétaires ou autorités concernées par l'emplacement décrit au présent règlement;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a été remise au plus tard dix jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'une dispense de lecture a été demandée lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le 17 août 2011;

ATTENDU QUE le règlement a pour objet de déterminer l'emplacement d'un parc régional sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Bertrand Prévost, appuyée par Walter Dougherty, **IL EST RÉSOLU** que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François adopte le règlement déterminant l'emplacement du parc régional du Marécage-des-Scots, qui décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Désignation du parc régional

Un parc régional désigné sous le vocable « Parc régional du Marécage-des-Scots » est créé par la MRC du Haut-Saint-François et l'emplacement de ce parc régional est déterminé selon la description présentée à l'article 3 du présent règlement.

ARTICLE 3 Localisation du parc régional

L'emplacement du parc régional du Marécage-des-Scots fait l'objet d'une description et d'une carte jointes en annexe du présent règlement et en faisant partie intégrante.

ARTICLE 4 Droit de retrait

Aucune municipalité locale ne peut exercer le droit de retrait prévu au troisième alinéa de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C. A-19.1)

ARTICLE 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur à la date de sa publication.

ANNEXE 1

Description du territoire visé par le parc régional du Marécage-des-Scots

La plupart des lots inclus au parc régional étant des terres du domaine de l'état ayant été récemment retirés du cadastre du Canton de Hampden en vigueur et ne pouvant par conséquent être désignés autrement que grâce au cadastre primitif du Canton de Hampden, ce dernier servira ici à identifier l'ensemble des lots inclus au territoire du parc régional.

Ainsi, le parc régional inclura entièrement les lots suivants :

- Lots 29, 30, 31, 32, 33 et 34 du rang II du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43 du rang III du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 et 54 du rang IV du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 et 54 du rang V du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, B, A, 15, 16, 17 et 18 du rang Victoria Sud du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 12, 13, 14, C du rang 1 Victoria Nord du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- Lots 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 du rang 11 Victoria Nord du cadastre primitif du Canton de Hampden.

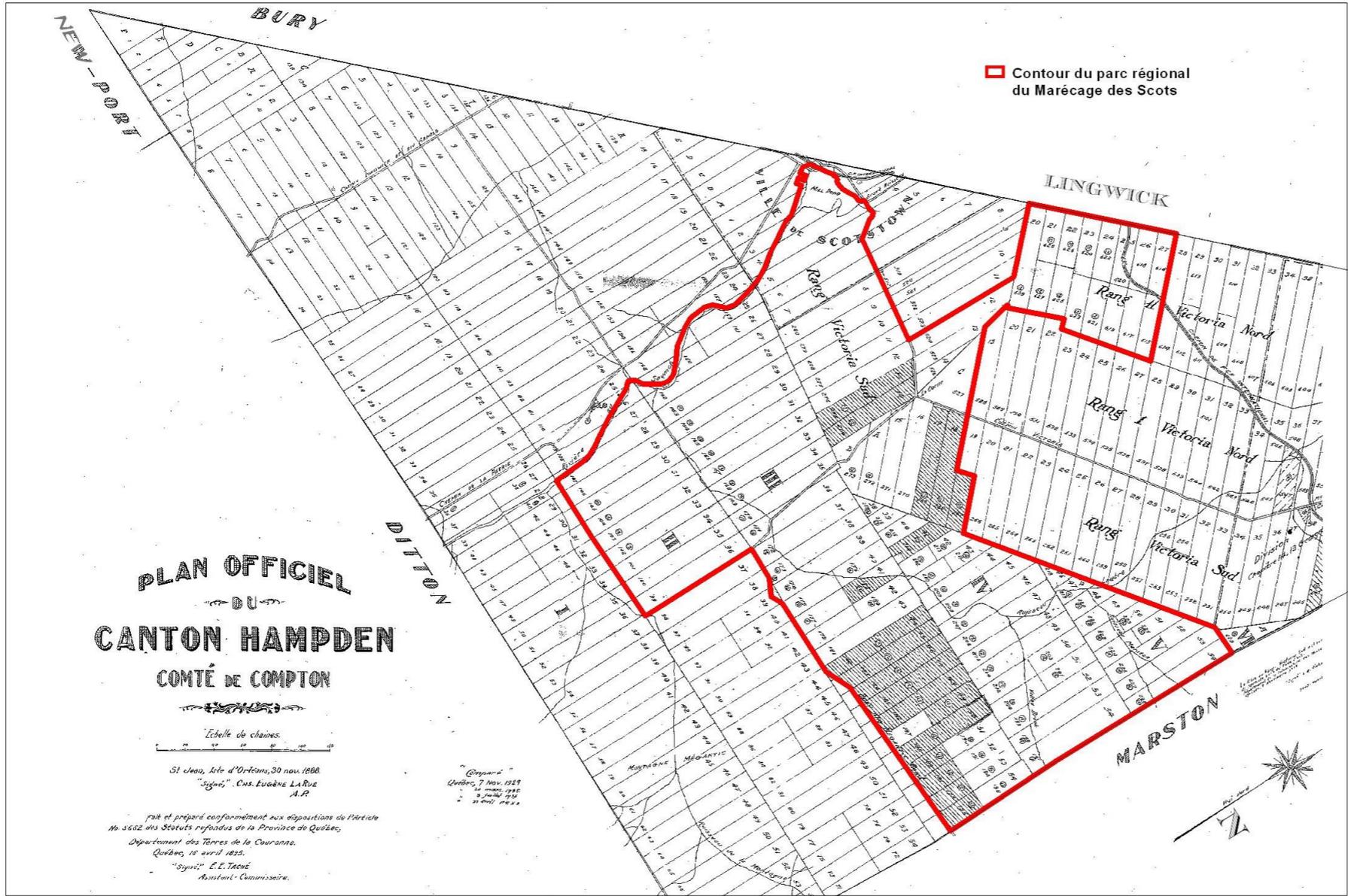
Le parc régional inclut aussi les parties de lots décrits ici :

- Les parties des lots 26, 27 et 28 du rang II du cadastre primitif du Canton de Hampden situées à l'est de la rivière au Saumon;
- La moitié nord du lot 35 du rang II du cadastre primitif du Canton de Hampden;
- La partie du lot 39 du rang II du cadastre primitif du Canton de Hampden située au nord du chemin de Franceville;
- Les parties des lots 25 et 26 du rang III du cadastre primitif du Canton de Hampden situées à l'est de la rivière au Saumon;
- Les parties des lots 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, et 54 du rang III du cadastre primitif du Canton de Hampden situées au nord du chemin de Franceville;
- Les parties des lots 1, 2, 3, 4 et 5 du rang Victoria Sud du cadastre primitif du Canton de Hampden, faisant partie du parc municipal Walter-McKenzie de la Ville de Scotstown ou étant situées à l'est de la rivière au Saumon;
- La moitié sud du lot 19 du cadastre primitif du Canton de Hampden

ADOPTÉE

ANNEXE 2.

Localisation du parc régional du Marécage-des-Scots



▭ Contour du parc régional
 du Marécage des Scots

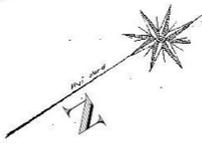
PLAN OFFICIEL
 DU
CANTON HAMPDEN
 COMTÉ DE COMPTON

Echelle de chaînes
 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

St Jean, Isle d'Orléans, 30 nov. 1888
 "Signé" Cns. Eugène LA RUE
 A.P.

fait et préparé conformément aux dispositions de l'article
 No 362 des Statuts révisés de la Province de Québec,
 Département des Terres de la Couronne,
 Québec, le avril 1893.
 "Signé" E.E. TACHÉ
 Assistant-Commissaire.

Originaux
 Québec, 7 Nov. 1929
 le 10 Mars 1930
 le 9 Juin 1930
 le 21 Avril 1932



Jacques Blais quitte à ce moment (21h30)

10.3 Schéma de couverture des risques en incendie

10.3.1 Remplacement sur le comité de coordination

RÉSOLUTION N° 2011-09-4808

Sur la proposition de Jean Bellehumeur, appuyée par Noël Landry, **IL EST RÉSOLU** de ne pas remplacer Mme Prévèreau et de s'en tenir aux membres actuels.

ADOPTÉE

10.3.2 État d'avancement des travaux

Le compte-rendu de la rencontre de travail du comité de coordination tenue le 15 juillet 2011 a été envoyé à chacun des membres du conseil. Robert Roy informe les membres que deux réunions ont été tenues depuis la formation du comité et en fait un résumé. Il suggère aux maires de faire une recommandation à leurs pompiers de toujours porter leur équipement au complet lors d'une intervention pour éviter le risque d'accident et de poursuite.

RÉSOLUTION N° 2011-09-4809

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU** de confier le plan d'action au comité ainsi que le mandat de gérer le budget jusqu'à épuisement de la subvention gouvernementale.

ADOPTÉE

11/ Développement local

11.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) du 1^{er} juin 2011

Le procès-verbal est déposé, quelques questions sont soulevées par les élus.

11.2 Entente MRC – CLD pour le financement du CLD

RÉSOLUTION N° 2011-09-4810

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Robert G. Roy, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser la préfet, Madame Nicole Robert à signer l'entente de gestion entre la MRC du Haut-Saint-François et le CLD du Haut-Saint-François pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2012.

ADOPTÉE

- 11.3 Désignation du comité responsable pour le Haut-Saint-François du Programme d'aide gouvernementale pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS)

RÉSOLUTION N° 2011-09-4811

ATTENDU le déploiement du nouveau Plan d'Action Gouvernemental pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale 2010-2015 (PAGSIS);

ATTENDU QUE la CRÉE est le mandataire en région pour convenir d'une entente avec les MESS, maître d'œuvre du PAGSIS;

ATTENDU QUE la CRÉE souhaite soutenir le déploiement et la réalisation de projets issus d'une concertation intersectorielle des acteurs du milieu dans chacune des MRC;

ATTENDU QU'il y a lieu de réunir les principaux intervenants en vue de mettre à jour et de réaliser le Plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François est d'accord pour collaborer aux travaux d'un groupe de partenaires intersectoriels (MRC, CSSS, CSHC, CLD, CLE, CJE CDC) appelé Solidarité HSF, délégué et reconnu par les membres du Collectif territorial du Haut-Saint-François et sous le leadership du CSSS;

À CES CAUSES, sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU QUE** la MRC du Haut-Saint-François désigne officiellement comme instance de concertation Solidarité HSF pour mettre en œuvre l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale dans le Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

- 11.4 Programme de multifonctionnalité de l'agriculture

Dominic Provost explique le programme de multifonctionnalité de l'agriculture

Un projet a été déposé au nom du chemin des cantons comme projet collectif, composé de huit agriculteurs. Il invite les élus à faire connaître le programme dans leur milieu.

- 12/ Présence du public dans la salle

Aucune personne présente dans la salle.

- 13/ Réunions du comité administratif

- 13.1 13 juillet 2011 – assemblée extraordinaire

RÉSOLUTION N° 2011-09-4812

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors de l'assemblée extraordinaire du comité administratif du 13 juillet 2011.

ADOPTÉE

14/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est mise en filière.

15/ Questions diverses

15.1 COGÉSAF

Rappel du Rendez-vous international de l'eau.

15.2 Info-Crime et Sûreté du Québec

Un rappel aux municipalités qui n'ont pas installé leur panneau Info-Crime.

M. Bellehumeur parle des nouveaux rapports de la SQ qui seront désormais envoyés à chaque municipalité aux deux mois. À la prochaine rencontre, le Lieutenant Rose sera présent pour en faire la présentation et répondre aux questions

15.3 Oktoberfest

Une copie de l'invitation sera envoyée à chaque municipalité, car certaines ne l'ont pas reçue.

16/ Levée de l'assemblée

Jean Bellehumeur propose la levée de la séance à 22 h.

Dominic Provost
Secrétaire-trésorier

Nicole Robert, préfet